

Prévision du risque de sécheresse agricole – Bulletin n° 5 – 7 juillet 2025

Résumé

- Risque « très faible » pour tous les sites en raison des précipitations récentes. Le site de St-Eugène-d'Argentenay fait exception. Ce dernier a reçu 25 mm de moins que la moyenne des autres sites sur 7 jours.
- L'intensité du prélèvement en eau a atteint un plateau (-) pour la majorité des sites.
- Prochain bulletin le 14 juillet.

Tableau synthèse

Sites Bleuet nain en année de production		Texture représentative	Jour 1 (J1)*	Pluie totale (mm) depuis :		Intensité du prélèvement en eau de la culture							Prévision du risque que la culture subisse un stress hydrique (si aucun apport d'eau) 7 au 11 juillet 2025							
				J1	7 jours	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4				
Ouest ^	St-Thomas-Didyme	Sable loameux	06-mai		42**															
	La Doré	Sable	06-mai	239	27															
	St-Félicien	Sable	15-mai	236	30															
	Albanel	Sable	14-mai	249	53															
	St-Eugène-d'Argentenay	Sable	07-mai	196	16															
	St-Jeanne-d'Arc	Sable	07-mai	255	46															
	St-Monique	Loam sableux	14-mai	271	57															
Est v	Lamarche	Sable	08-mai	253	25															
	Saint-David-de-Falardeau	Sable loameux	08-mai	245	56															
	St-Honoré	Loam sableux	15-mai	227	38															

Estimation de la réserve en eau du sol facilement utilisable (RFU)	30 mm et +
	20-30 mm
	10-20 mm

*J1 Début de la prise de mesure
** Valeur estimée

100 % de l'ETp	
10 % de l'ETp	
→ En croissance	
- Plateau	
← En décroissance	

Très faible	
Possible	+
Très élevé	++
Extrême	+++
Non disponible	

Explications relatives aux informations du tableau

[Voir bulletin 1](#)

Ce document a été produit dans le cadre du projet intitulé « Renforcer la résilience du secteur du bleuet sauvage cultivé aux épisodes de sécheresse en développant une approche pour évaluer la vulnérabilité au stress hydrique dommageable ».

Ce projet est financé par l'entremise du Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028, Volet 2 - Recherche appliquée, développement expérimental et adaptation technologique, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

